

# Territoires : accueillir, qualifier

Actes du 3e Carrefour interrégional  
Accueil Parents Enfants en Massif Central

Organisé par



à Saint Agrève (Ardèche)  
Le mardi 19 octobre 2010



# Territoires : accueillir, qualifier

Actes du 3e Carrefour interrégional  
Accueil Parents Enfants en Massif Central

Organisé par



à Saint Agrève (Ardèche)  
Le mardi 19 octobre 2010



## Conférence d'accueil



**Mohammed Chahid** : “je suis chargé d’animer ce carrefour interrégional APEMAC : Accueil Parents Enfants Massif Central. Sans tarder je vais donner la parole à M. le maire Maurice Weiss, tradition républicaine oblige, qui nous accueille et qui participera à notre table ronde étant donné son intérêt pour le sujet et pour le développement territorial.”

■ **M. Maurice Weiss**  
Maire de Saint Agrève  
Vice-président du Conseil général d’Ardèche,  
chargé de l’attractivité des territoires, des  
politiques contractuelles et de l’agriculture

*“Merci et bonjour à tous. Je veux saluer le Vice-Président de la région Auvergne qui est à nos côtés ce qui me fait énormément plaisir et vous tous qui participez à cette journée. Je suis très heureux de vous accueillir, heureux aussi que vous ayez choisi Saint-Agrève pour cette rencontre. Saint-Agrève, le confins d’une terre d’accueil, mais vous avez vu que l’accueil comporte beaucoup de facettes.*

*L’Ardèche est un département qui a vu sa population augmenter de façon relativement importante au cours des dernières années mais comme vous pouvez vous en douter, la population supplémentaire ne se situe pas forcément sur la montagne, plutôt dans le sud.*

*Pour rendre notre territoire attractif, nous devons être plus inventif que d’autres qui bénéficient de conditions*

*naturelles plus faciles et donc donner du fond à ce que nous faisons.*

*Vous êtes ici dans une salle qui symbolise un peu la mobilisation de la collectivité pour développer un politique culturelle. C’est un choix, c’est certainement un des atouts les plus forts de notre développement local. Mais il faut aussi créer des conditions d’accompagnement, la culture en fait partie de même que l’accueil des nouvelles populations.*

*Nous avons commencé à travailler sur l’idée de mettre en place une charte d’accueil des nouveaux arrivants, c’est bien sûr une question qui est au cœur de nos préoccupations pour maintenir et si possible augmenter notre population sur notre territoire.*

*Je souhaite donc que nos travaux soient très fructueux et nous amènent à découvrir des pistes innovantes pour favoriser nos politiques d’accueil et qualifier nos territoires pour qu’ils deviennent attractifs.*

*Merci.”*

**Mohammed Chahid** : “Merci je rappelle que vous êtes aussi Vice-Président du Conseil général de l’Ardèche et que vous êtes chargé pour l’ensemble du département aussi bien le Sud que le Nord de l’attractivité des territoires, des politiques contractuelles et de l’agriculture.”

■ **André Chapaveire**  
Président de la CAF  
Vice-Président du Conseil régional,  
chargé du tourisme

*“Monsieur le Maire, Vice-Président du Conseil général, Madame la Déléguée régionale aux droits des femmes et à l’égalité, également Mme la déléguée de l’ACEPP Françoise Brochet, mesdames, messieurs, chers Amis, je suis heureux de participer à deux pas de chez moi à une rencontre capitale. Le troisième carrefour et si j’en juge la qualité de vos travaux après Saint Antonin Noble Val et Massiac, nous voici sur le Plateau emblématique du Vivarais.*

*Cette rencontre est capitale pour notre région Auvergne pour trois raisons :*

**1) Tout d’abord, l’interrégionalité en ce Massif Central, car elle permet de décloisonner les frontières et les esprits en ces temps obscurs de repli sur soi et d’exclusion.**

*Alors que le monde s’ouvre, sommes nous capables de nous ouvrir entre nous ? C’est le pari du Président de la Région Auvergne, René Souchon de jouer la carte visible et lisible du Massif Central puisque, comme vous le savez, notre région a la lourde tâche d’animer en tant que chef de file la question de l’accueil des nouvelles populations sur l’ensemble de l’interrégion.*

*C’est la raison pour laquelle, nous avons rapidement soutenu le projet APEMAC dès le début. L’ACEPP remplit un rôle important et apporte de nouveaux horizons que nous n’avons pas forcément abordés sous cet angle là.*

*Nous étions habitués à l’accueil d’actifs, à créer l’environnement propice de l’attractivité de nos territoires et la question de l’accueil des familles, des enfants et d’une meilleure écoute des professionnels, pose tout simplement la question essentielle du développement des territoires.*

*Vous le savez la réforme des collectivités territoriales telle qu’elle est en débat aujourd’hui est loin de répondre aux réalités que connaît notre pays.*



Alors que nous avons besoin de décroquer nos frontières, nous devons appuyer les initiatives locales, telles que les vôtres, celles qui font les territoires et non celles qui les font disparaître.

L'interrégionalité connaît malheureusement encore de nombreux obstacles et je rends hommage à l'action que vous menez ici pour répondre aux vrais besoins de la population, quelle que soient les communes d'appartenance.

Je suis bien placé pour savoir que l'interrégionalité n'est pas encore la règle partout tellement nous sommes attachés à nos clochers mythiques alors que le monde bouge, bien plus vite que nos prés carrés administratifs.

**2) La seconde raison, c'est le coeur des compétences de la Région, c'est la formation et la question de la qualification**

Ce carrefour est extrêmement important car il explore des champs entiers, de nouvelles façons de concevoir le développement des territoires par le biais de la qualification des hommes et des femmes qui veulent "vivre, travailler et rester au pays".

Comment adapter nos outils de formation à la réalité des territoires et non l'inverse ? Comment rendre plus attractifs nos territoires en matière de développement d'une offre de formation ? Comment renforcer la professionnalisation de l'accueil ?

Voilà les questionnements que je lis dans le programme de vos ateliers de cet après-midi et dont je vous félicite car les enjeux en terme d'emplois, sont extrêmement importants, particulièrement pour les jeunes et les femmes.

Je crois que votre 3ème carrefour est crucial pour répondre aux enjeux et aux défis du développement local. Dois-je rappeler qu'il y a trente ans, le développement local était porteur de ces dynamiques d'emploi et d'ancrage territorial, de formation, voire d'expérimentation.

Je ne peux que vous encourager et vous remercier de revenir aux fondamentaux car il nous faut innover sans cesse, en particulier pour des territoires fragiles, loin des systèmes concentrés de formation.

Mon expérience personnelle au service de l'éducation populaire, au nord de la Haute-Loire me fait penser qu'il faut parfois être utopiste pour mettre en oeuvre une démarche qui ait du sens et qu'il faut beaucoup d'énergie

pour fédérer les partenaires autour d'un projet d'accueil, de formation, ou tout simplement de rencontres humaines.

**3) Enfin, je ne serais pas long pour évoquer la 3ème raison qui montre tout l'intérêt que représente ce carrefour, c'est qu'en tant que Président de la CAF de la Haute-Loire - je suis attaché à considérer que nous ne pouvons intervenir sans penser la globalité de l'individu et sans avoir une réflexion sur le développement territorial et particulièrement le développement social.**

Depuis de nombreuses années, la CAF n'est pas un simple redistributeur de la richesse nationale, à travers ses prestations, mais un accompagnateur territorial. Je salue ici le directeur de l'Ardèche, Jean-Claude Mancipoz, car je le sais attaché - lui aussi - à la question territoriale et au développement local. Il interviendra toute à l'heure sur les partenariats locaux et l'adaptation de notre institution aux réalités territoriales.

Avec leur budget d'action sociale, les CAF sont des acteurs et des partenaires de premier plan tant au niveau des subventions d'investissement et de fonctionnement qu'elles allouent aux crèches, aux relais assistantes maternelles, aux centres de loisirs, qu'au niveau de la logistique en matière de conseil apporté par les techniciens dont je salue ici le professionnalisme. En Haute-Loire, la caisse d'allocation familiale est souvent le principal financeur des équipements sociaux éducatifs des collectivités et des associations.

Je voulais en quelques mots, en guise d'ouverture de vos travaux, vous montrer notre intérêt et notre détermination en Haute-Loire et en Région Auvergne sur la question de l'accueil qui, à notre sens, appelle à revisiter nos pratiques territoriales pour un « meilleur vivre ensemble » et à s'écouter les uns et les autres pour avancer ensemble, innover avec les professionnels, les citoyens, les familles et les responsables territoriaux.

Sachez que la région Auvergne suit de près vos contributions précieuses. Je ne doute pas qu'elles sauront prendre de la hauteur ici sur ce plateau, en étant une nouvelle fois fructueuses et prometteuses.

Merci en tous les cas de nous avoir convié à y participer

Merci de m'avoir écouté. Bons travaux."





**Mohammed Chahid** : “Merci, Maurice Weiss nous disait : donner du fond à ce que nous faisons, André Chapaveire nous invite à prendre de la hauteur, j’invite de ce pas Dominique Daure, en tant que Déléguée régionale aux droits des femmes de la région Rhône-Alpes à ouvrir nos travaux.”

**■ Dominique Daure**  
**Déléguée régionale aux Droits des femmes**  
**et à l'égalité de la Région Rhône-Alpes**

*“Monsieur le Maire, Monsieur le Vice-Président du Conseil régional et le Président de la CAF, Mme la Déléguée nationale de l’ACEPP, je vous remercie de m’avoir invité à ouvrir ces travaux. Je suis très heureuse d’être parmi vous.*

*Le service des Droits des Femmes et à l'égalité que je représente aujourd'hui soutient depuis le début ce projet APEMAC et je voudrais rendre hommage ici à ma collègue et amie Martine Brunswig qui a beaucoup participé à la création de ce projet avec Françoise Brochet.*

*Ce projet a pour objectif de développer des services de proximité pour les habitants afin de les maintenir sur le territoire ainsi que d’y attirer de nouvelles populations.*

*Il s’attache à détecter les potentialités des territoires en termes de services aux familles dans le secteur de la petite enfance ce qui est une formidable opportunité pour développer l’emploi, pour professionnaliser et qualifier les femmes, pour soutenir et accompagner les initiatives dans ce domaine. Ce qui rejoint notre cœur de métier au Droits des Femmes et à l'égalité et explique pourquoi nous sommes un partenaire bienveillant et encourageant.*

*Pour les femmes, la vie en milieu rural offre une multiplicité d’opportunités mais aussi de difficultés au premier rang desquelles on trouve le manque de structure de garde d’enfants, notamment des moins de 3 ans. On compte ainsi 25 places pour cent enfants à Paris, 4 pour cent dans nos campagnes.*

*L’Express du 16 octobre consacre deux pages aux inégalités dès le berceau en révélant que près de la moitié de nos cantons ne disposent d’aucune place. Cette situation oblige les femmes qui n’ont pas de famille sur place à suspendre momentanément leurs activités professionnelles avec un congé parental ou à les abandonner carrément. Ce n’est pas sans conséquences en cas de rupture conjugale ou sur le montant des retraites.*

*Je crois que le débat actuel montre bien toutes ces difficultés auxquelles sont confrontées les femmes et qui leur créent une situation d’extrême pauvreté au moment de la retraite.*

*L’accueil de l’enfant est un secteur porteur de croissance via la création d’emplois par les structures adéquates, et indirectement par la formation et l’emploi des parents bénéficiaires. Cela certes, implique un investissement de départ pour les collectivités qui sont bien soutenues en cela par les fonds européens, mais c’est une vitalité et un développement assurés pour leur avenir.*

*Cela participe également à créer les conditions pour que l’égalité entre les femmes et les hommes devienne effective, en faisant en sorte que les femmes ne soient plus obligées de sacrifier « leur vie professionnelle à leur vie de mère » mais puissent s’épanouir avec leur conjoint dans une vie équilibrée où tous les deux pourront mener de front carrière et éducation des enfants.”*



**Mohammed Chahid** : “Merci Madame la Déléguée aux Droits des Femmes d’avoir cité les fondamentaux, vous avez cité Françoise Brochet à qui je donne le micro qui est déléguée nationale au développement rural à l’Acep, qui est porteuse avec ses collègues de ce beau projet APEMAC.”

### ■ Françoise Brochet Déléguée ACEPP

“Bonjour à vous, nous vous remercions de nous permettre de faire ce carrefour dans cette belle montagne. J’étais déjà venue à Saint-Agrève il y a quelques années et je trouvais très intéressant qu’on puisse réfléchir à comment accueillir dans ces territoires éloignés, de confins dont je sais par le réseau de l’Ardèche que, symboliquement c’est une terre d’accueil depuis de nombreuses années. Nous avons donc de nombreux intérêts de faire ce 3<sup>ème</sup> carrefour dans cette terre.

Le premier carrefour qui a eu lieu à Saint-Antonin en Midi-Pyrénées avait pour thème “Attractivité des territoires et petite enfance”. Le 2<sup>ème</sup> carrefour a eu lieu en Auvergne, à Massiac dans le Cantal sur le thème : “Nouvelles familles, enjeu de territoires”.

Pour ce 3<sup>ème</sup> carrefour nous avons voulu réfléchir sur la qualification, parce que l’on sait que pour les personnes qui habitent ce pays, aller faire des études vers la ville ne fait pas forcément remonter les personnes qualifiées dans les territoires, que pour qualifier des gens dans les territoires c’est toute une réflexion, une dynamique à mener en terme d’alternance.

Nous le verrons cet après-midi dans les ateliers et nous trouvons important de choisir justement un territoire éloigné pour travailler sur la qualification.

L’ACEPP qui est un réseau d’initiatives, de collectifs de parents travaille à partir de la notion des parents acteurs de la vie locale. Elle s’est beaucoup préoccupée des questions d’accueil et de qualification.

### ■ Claude Petitjean Délégué ACEPP Drôme Ardèche

“Je vous remercie d’être venus sur ce territoire de confins. Le réseau petite enfance Ardèche-Drôme rassemble une quarantaine de structures d’accueil petite enfance et je suis là pour les représenter.

Les initiatives parentales rencontrent de plus en plus de difficultés et nous devons travailler en convergence avec tous les élus locaux pour maintenir des dispositifs d’accueil.

Vous remerciant d’être venus ici.”

*L’accueil parce qu’on accueille les enfants comme les familles et que depuis que l’on travaille en milieu rural, la problématique a toujours été de fonder des projets collectifs avec les familles issues du pays comme de l’extérieur.*

*Comment fonde-t-on des projets communs avec des personnes de milieux différents qui arrivent sur ces territoires ?*

*La notion d’accueil est ainsi au coeur de nos réflexions depuis très longtemps. Il est vrai, comme vous nous le rappelez, Madame la Déléguée régionale que Martine Brunswig la Déléguée régionale aux Droits des femmes d’Auvergne nous a mis le pied à l’étrier pour que l’on puisse candidater sur ce programme du Massif Central autour de la question de l’accueil, de la place des femmes, des enfants, des familles.*

*C’est grâce à elle que les équipes de l’ACEPP et ses fédérations sur l’ensemble des régions du Massif Central alliées à l’antenne des Foyers Ruraux en Bourgogne, portent ce programme APEMAC.*

*J’espère donc que cette journée sera fructueuse, que nous élaborerons ensemble, réfléchirons, partagerons des expériences venues d’un peu partout du Massif Central.*

*Je vous souhaite une bonne journée et je passe la parole à mon collègue Claude Petitjean qui est délégué du réseau petite enfance en Ardèche et qui vous accueille dans son département.”*



### Mohammed Chahid

“Merci Claude, sachant qu’avec ses collègues il est la cheville ouvrière de ce 3ème carrefour. Il est vrai que Saint-Agrève, en tout les cas ce Nord de l’Ardèche ou ce Sud Auvergne et de la Haute Loire était pressenti depuis pratiquement le premier carrefour, parce que Claude tenait particulièrement à ce que l’on puisse se rassembler et continuer ce maître mot qui est la capitalisation des expériences qu’a rappelé Françoise Brochet.

Alors merci messieurs dames pour cette belle ouverture de nos travaux. Pour rappeler quelques règles du jeu ce n’est pas un colloque, avec des “sachants” d’un côté et des “sachez” de l’autre côté.

Les sachants que je salue : anthropologues, cinéastes sont là avec nous ainsi que d’autres intervenants brillants pour écouter les voix du terrain et les expériences locales.

C’est vraiment un carrefour, comme son nom l’indique où se croisent des expériences et des initiatives locales sur ce thème particulièrement fort et important, celui de la qualification et comment mesurer les innovations ou les expérimentations sur le terrain.

Je vais appeler M. Henri Jouve et M. Mancipoz pour nous rejoindre pour la première table ronde.

Je vous présente à nouveau M. Maurice Weiss, au-delà d’être maire, il est chargé, au Conseil général de l’attractivité des territoires, des politiques contractuelles et de l’agriculture.

M. Henri Jouve est Président de la MSA Ardèche, Drôme et Loire, trois départements.

Et M. Jean-Claude Mancipoz est directeur de la Caisse d’Allocation familiale du Haut Vivaret et dans quelques jours le sera de la Caf départementale.”